

Entrée express – Rapport de fin d'année 2019



Pour obtenir des renseignements sur les autres publications d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), consultez le site www.canada.ca/publications-ircc.

Disponible sur demande en médias substitués.

Also available in English under the title: Express Entry Year-End Report 2019

Visitez-nous en ligne

Site Web : www.cic.gc.ca

Facebook : www.facebook.com/CitCanada

YouTube : www.youtube.com/CitImmCanada

Twitter : [@CitImmCanada](https://twitter.com/CitImmCanada)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, 2020

No de catalogue Cii-30F-PDF
ISSN 2562-6760

Table des matières

Liste des figures	3
Liste des tableaux.....	3
Aperçu du système Entrée express.....	5
Fonctionnement du système Entrée express	5
Qui a soumis un profil d'Entrée express?	6
Qui a accédé au bassin d'Entrée express?	9
Qui avons-nous invité à présenter une demande de résidence permanente par l'intermédiaire d'Entrée express?	10
Qui a présenté une demande de résidence permanente par l'intermédiaire d'Entrée express?	25
Combien de temps a-t-il fallu pour traiter une demande présentée par l'entremise d'Entrée express? ..	27
Qui étaient les candidats admis par l'entremise d'Entrée express et où devaient-ils s'établir?.....	28
Conclusion.....	31

Liste des figures

Figure 1 : Profils soumis, 2019.....	7
--------------------------------------	---

Liste des tableaux

Tableau 1 : Profils soumis à Entrée express selon le sexe	7
Tableau 2 : Profils admissibles soumis selon le type de points additionnels	8
Tableau 3 : Profils admissibles soumis sans aucun point additionnel selon le sexe.....	8
Tableau 4 : Profils admissibles soumis avec points additionnels pour un emploi réservé selon le sexe	9
Tableau 5 : Profils admissibles soumis avec des points additionnels pour des études effectuées au Canada selon le sexe	9
Tableau 6 : Profils admissibles soumis avec points additionnels pour la maîtrise du français selon le sexe.....	9
Tableau 7 : Profils admissibles soumis avec points additionnels pour la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada selon le sexe.....	9
Tableau 8 : Répartition des notes du SCG dans le bassin d'Entrée express	10
Tableau 9 : Invitations envoyées aux candidats en 2019 selon le programme d'immigration économique	11
Tableau 10 : Invitations à présenter une demande selon le programme, hommes.....	12
Tableau 11 : Invitations à présenter une demande selon le programme, femmes.....	12
Tableau 12 : Invitations envoyées selon l'âge, 2017, 2018 et 2019	13
Tableau 13 : Invitations envoyées selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2017, 2018 et 2019	13
Tableau 14 : Invitations envoyées selon le nombre d'années d'expérience de travail au Canada, 2017, 2018 et 2019	14
Tableau 15 : Invitations envoyées selon le nombre d'années d'expérience de travail à l'étranger, 2017, 2018 et 2019	14
Tableau 16 : Nombre d'invitations envoyées aux personnes ayant obtenu des points additionnels et nombre d'invitations envoyées aux personnes qui répondaient aux critères pertinents selon le type, 2019 (ne s'excluent pas mutuellement)	15
Tableau 17 : Invitations à présenter une demande selon un emploi réservé	16
Tableau 18 : Invitations à présenter une demande selon des études au Canada	16
Tableau 19 : Invitations à présenter une demande selon la maîtrise du français.....	16
Tableau 20 : Invitations à présenter une demande selon la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada	16
Tableau 21 : Professions principales les plus fréquentes, candidats invités — total	17
Tableau 22 : Professions principales les plus fréquentes en 2019, candidats invités — hommes.....	18
Tableau 23 : Professions principales les plus fréquentes en 2019, candidates invitées — femmes.....	19
Tableau 24 : Emplois réservés les plus fréquents, candidats invités en 2019 – total.....	20
Tableau 25 : Emplois réservés les plus fréquents, candidats invités en 2019 – hommes	21
Tableau 26 : Emplois réservés les plus fréquents, candidates invitées en 2019 — femmes	22
Tableau 27 : Principaux pays de résidence parmi les candidats ayant reçu une invitation en 2019, total	23
Tableau 28 : Principaux pays de résidence parmi les candidats ayant reçu une invitation en 2019, hommes	23
Tableau 29 : Principaux pays de résidence parmi les candidates ayant reçu une invitation en 2019, femmes	24
Tableau 30 : Principaux pays de citoyenneté en 2019, total	24

Tableau 31 : Principaux pays de citoyenneté en 2019, hommes	25
Tableau 32 : Principaux pays de citoyenneté en 2019, femmes	25
Tableau 33 : Demandes par programme, demandeurs principaux, 2019	26
Tableau 34 : Demandes de résidence permanente reçues par l'entremise d'Entrée express, par province de destination, demandeurs principaux, 2018 et 2019	27
Tableau 35 : Délais de traitement des demandes présentées au titre d'Entrée express, par année et selon la catégorie d'immigration, en mois.....	27
Tableau 36 : Admissions (nombre total de personnes) par l'entremise d'Entrée express selon le programme	28
Tableau 37 : Admissions (demandeurs principaux) par l'entremise d'Entrée express selon le programme, hommes	29
Tableau 38 : Admissions (demandeuses principales) par l'entremise d'Entrée express selon le programme, femmes	29
Tableau 39 : Admissions (nombre total de personnes) selon les principaux pays de citoyenneté en 2019	30
Tableau 40 : Admissions (nombre total de personnes) par l'entremise d'Entrée express.....	30
Tableau 41 : Admissions (nombre total de personnes) par l'entremise d'Entrée express, Programme des candidats des provinces.....	31
Tableau 42 : Admissions (nombre total de personnes) par l'entremise d'Entrée express, TQF, CEC et TMSF	31

Aperçu du système Entrée express

Lancé en janvier 2015, Entrée express est le système phare de gestion des demandes du Canada pour le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), la catégorie de l'expérience canadienne et une partie du Programme des candidats des provinces. Comme il est indiqué ci-après, Entrée express permet au gouvernement du Canada de gérer la réception des demandes de résidence permanente dans le cadre de ces principaux programmes d'immigration économique, tout en favorisant la sélection des personnes qui sont les plus susceptibles de réussir au Canada.

Comme pour les rapports antérieurs, le rapport de fin d'année 2019 d'Entrée express donne un aperçu du système Entrée express et présente des données pour toutes les étapes de son processus, ce qui comprend la soumission de profils, les invitations à présenter une demande, la présentation de demandes, les délais de traitement et les admissions. Tout au long du rapport, des données antérieures ventilées selon le sexeⁱ sont présentées avec les chiffres de 2019 pour fournir davantage de contexte.

Fonctionnement du système Entrée express

Le système Entrée express permet de gérer les demandes de résidence permanente en deux étapes. D'abord, les personnes expriment leur intérêt à immigrer au Canada en remplissant un profil en ligne, qui fait l'objet d'une vérification par voie électronique permettant de déterminer si elles sont admissibles au Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) ou à la catégorie de l'expérience canadienne. Les personnes qui satisfont aux critères d'admissibilité d'au moins un de ces programmesⁱⁱ sont ajoutées au bassin d'Entrée express et se font octroyer une note du Système de classement global (SCG) en fonction des renseignements contenus dans leur profil par rapport à des critères de notation transparents. Les candidats dans le bassin sont classés les uns par rapport aux autres selon leur note du SCG.

Ensuite, des instructions ministérielles sont régulièrement publiées précisant le nombre d'invitations à présenter une demande (IPD) de résidence permanente qui seront envoyées aux candidats dans le bassin d'Entrée express à une date donnée. L'instruction ministérielle précise également le ou les programmes d'immigration économique auxquels s'appliquera la ronde d'IPD d'Entrée express. Pour chaque ronde, les invitations sont envoyées aux candidats, selon l'ordre décroissant des notes du SCG, jusqu'à ce que le nombre maximal d'invitations précisé dans l'instruction ministérielle connexe soit atteint. Le profil des candidats qui n'ont pas reçu d'IPD, ou qui ont décliné une IPD, demeure dans le bassin pendant une période maximale de 12 mois.

Les candidats ayant reçu une IPD disposent de 60 jours pour refuser l'invitation ou soumettre une demande de résidence permanente en ligne à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Les candidats qui reçoivent une IPD, mais qui n'y donnent pas suite dans le délai de 60 jours sont retirés du bassin. À la réception de la demande, un agent d'immigration l'évalue afin de vérifier la note du SCG attribuée au candidat et son admissibilité au programme et à la résidence permanente. Si l'agent d'immigration juge que toutes les conditions sont remplies et que les demandeurs ne sont pas interdits de territoire, ces derniers obtiennent un visa de résident permanent. Les demandeurs et les membres de leur famille qui les accompagnent deviennent des résidents permanents lorsqu'ils sont admis au Canada. La norme de traitement des demandes présentées au titre d'Entrée express est de six mois dans 80 % des cas. Ce délai de traitement débute le jour de la réception de la demande dûment remplie et se termine lorsqu'un agent d'immigration prend une décision définitive.

Le SCG est la pierre angulaire du système de gestion des demandes d'Entrée express. La note du SCG comprend deux éléments : des points de base et des points additionnels. Un candidat non accompagné

d'un conjointⁱⁱⁱ peut obtenir jusqu'à 600 points pour les éléments de base, selon ses caractéristiques sur le plan du capital humain (p. ex. l'âge, le niveau de scolarité, les compétences en langues officielles et l'expérience de travail). Ces facteurs aident à prédire le potentiel de réussite des candidats sur le marché du travail canadien.

En ce qui concerne les points additionnels, un candidat peut obtenir des points s'il a été désigné par une province ou un territoire (600 points), s'il dispose d'un emploi réservé (50 ou 200 points), s'il possède un diplôme d'études postsecondaires canadien (15 ou 30 points), s'il maîtrise le français (15 ou 30 points) ou s'il a un frère ou une sœur au Canada (15 points). À l'exception des points attribués pour la désignation par une province ou un territoire, qui sont pratiquement suffisants pour garantir la réception d'une IPD par le candidat dans la ronde suivante qui comprend le Programme des candidats des provinces, les points additionnels augmentent la probabilité qu'un candidat donné obtienne une IPD, sans toutefois le garantir.

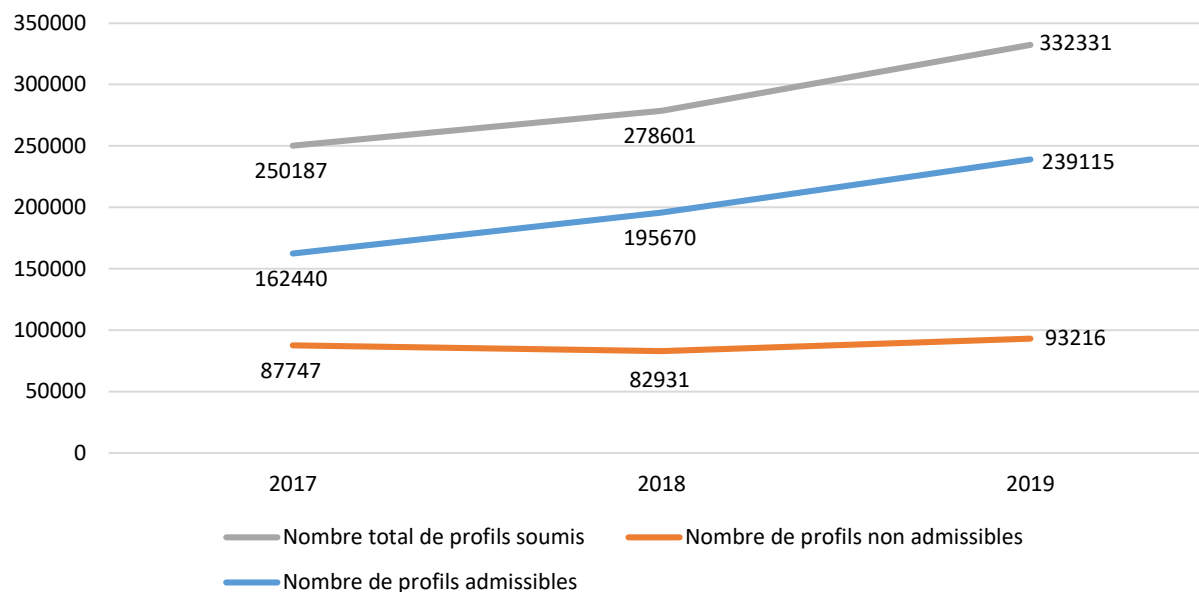
Les candidats dans le bassin d'Entrée express peuvent, et dans certains cas doivent, mettre à jour leur profil en fonction de tout changement dans leur situation, ce qui peut déclencher un nouveau calcul de la note du SCG. Certaines mises à jour s'enclenchent automatiquement, notamment à la date d'anniversaire de la personne ou à l'expiration des résultats de l'évaluation des compétences linguistiques. Par conséquent, les candidats peuvent prendre des mesures pour améliorer leur note du SCG, ce qui augmente ainsi la probabilité qu'ils soient sélectionnés en vue de recevoir une IPD. Par exemple, un candidat peut améliorer ses compétences dans une langue officielle, obtenir un emploi réservé ou présenter une évaluation des diplômes d'études pour des études faites à l'étranger.

La note maximale du SCG que peut obtenir un candidat est de 1 200 points, soit 600 points de base et 600 points additionnels. Les renseignements fournis à l'étape de la soumission d'un profil aux fins de calcul de la note du SCG sont déclarés par le candidat lui-même et doivent être appuyés par des documents adéquats fournis par le candidat à l'étape de la présentation de la demande, faute de quoi la demande pourrait être refusée.

Qui a soumis un profil d'Entrée express?

En 2019, 332 331 profils d'Entrée express ont été soumis au moyen du système, ce qui représente une augmentation de près de 20 % par rapport à 2018 et de plus de 30 % depuis 2017 (figure 1). Parmi les profils soumis en 2019, 72 % des candidats étaient admissibles à au moins un programme visé – c'est-à-dire le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) ou la catégorie de l'expérience canadienne – ce qui est environ le même taux qu'en 2018 (70 %), et légèrement plus élevé qu'en 2017 (65 %).

Figure 1 : Profils soumis, 2019



Comme il est indiqué au tableau 1, en 2019, un plus grand nombre de profils ont été soumis par des hommes (194 941) que par des femmes (137 287). Les femmes ont présenté une proportion légèrement plus élevée du nombre total de profils en 2019 (41 %), poursuivant une tendance à la hausse à partir de 2018 (39 %) et de 2017 (36 %). Une proportion plus élevée de profils soumis en 2019 par des femmes étaient admissibles à au moins un programme (76 %) comparativement à ceux soumis par des hommes (69 %), comme c'était le cas en 2018 (74 % par rapport à 68 %) et en 2017 (70 % par rapport à 62 %).

Pour ces trois années, peu de profils ont été soumis par des personnes de sexe non précisé (96 profils au cours de la période de trois ans). En 2019, 32 profils ont été soumis par des personnes ayant indiqué un sexe « autre ». En raison de ce faible nombre, les données présentées ci-dessous ne sont pas ventilées selon le sexe dans la catégorie « non précisé » ou « autre ».

Tableau 1 : Profils soumis à Entrée express selon le sexe

Profils soumis selon le résultat	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Hommes						
Admissibles	99 850	62 %	114 710	68 %	135 369	69 %
Non admissibles	60 732	38 %	54 401	32 %	59 572	31 %
Total	160 582	100 %	169 111	100 %	194 941	100 %
Femmes						
Admissibles	62 566	70 %	80 939	74 %	103 699	76 %
Non admissibles	26 982	30 %	28 487	26 %	33 588	24 %
Total	89 548	100 %	109 426	100 %	137 287	100 %
Total						
Admissibles	162 440	65 %	195 670	70 %	239 115	72 %
Non admissibles	87 747	35 %	82 931	30 %	93 216	28 %
Total	250 187	100 %	278 601	100 %	332 331	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_MAIN par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Parmi les personnes qui ont soumis des profils admissibles en 2019, la majorité d'entre elles (69 %) n'ont demandé aucun type de points additionnels au moment de la présentation de leur demande^{iv v} (tableau 2). Comme en 2018, les études au Canada (13 %) et la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada (12 %) étaient les types de points additionnels les plus souvent réclamés à cette étape en 2019. La hausse marquée de la proportion de candidats dans le bassin d'Entrée express qui ont demandé des points additionnels pour la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada (de 7 % en 2017 à 12 % en 2018) et pour la maîtrise du français^{vi} (de 2 % en 2017 à 4 % en 2018) coïncide, du moins en partie, avec le moment où ces types de points ont été mis en place, soit en juin 2017.

Tableau 2 : Profils admissibles soumis selon le type de points additionnels

Type de points additionnels	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Aucun point additionnel	119 192	73 %	138 143	71 %	164 740	69 %
Emploi réservé	9 173	6 %	9 694	5 %	12 841	5 %
Études au Canada	23 517	14 %	22 453	11 %	30 055	13 %
Maîtrise du français	2 437	2 %	7 180	4 %	9 356	4 %
Frère ou sœur	11 563	7 %	23 590	12 %	29 670	12 %
Total	162 441		195 670		239 115	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_MAIN par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Veillez noter que les candidats peuvent qualifier pour plusieurs types de points additionnels. C'est pourquoi le total des candidats selon les points additionnels peut être supérieur au nombre total des candidats qui ont reçu des points additionnels.

En 2019, une proportion plus élevée d'hommes que de femmes n'ont demandé aucun point additionnel au moment de soumettre un profil admissible, bien que cette différence entre les sexes ait quelque peu diminué depuis 2017 (tableau 3)^{vii}.

Tableau 3 : Profils admissibles soumis sans aucun point additionnel selon le sexe

Sexe	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Hommes	73 143	61 %	81 007	59 %	92 671	56 %
Femmes	46 033	39 %	57 125	41 %	72 041	44 %
Total	119 192	100 %	138 143	100 %	164 740	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_MAIN par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Les études effectuées au Canada et la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada étaient le type de points additionnels le plus souvent réclamé par les hommes et les femmes en 2019 (tableau 4-7)^{viii}. Bien que les hommes et les femmes aient tendance à demander chaque type de points additionnels selon une proportion relative de leur représentation globale parmi les personnes ayant un profil admissible, une proportion beaucoup plus élevée d'hommes (71 %) que de femmes (29 %) ont demandé des points additionnels parce qu'ils disposaient d'un emploi réservé.

Tableau 4 : Profils admissibles soumis avec points additionnels pour un emploi réservé selon le sexe

Sexe	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Hommes	6 595	72 %	6 998	72 %	9 112	71 %
Femmes	2 577	28 %	2 696	28 %	3 726	29 %
Total	9 173	100 %	9 694	100 %	12 841	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_MAIN par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 5 : Profils admissibles soumis avec des points additionnels pour des études effectuées au Canada selon le sexe

Sexe	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Hommes	14 386	61 %	13 194	59 %	17 304	58 %
Femmes	9 126	39 %	9 255	41 %	12 743	42 %
Total	23 517	100 %	22 453	100 %	30 055	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_MAIN par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 6 : Profils admissibles soumis avec points additionnels pour la maîtrise du français selon le sexe

Sexe	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Hommes	1 355	56 %	3 990	56 %	4 944	53 %
Femmes	1 082	44 %	3 189	44 %	4 409	47 %
Total	2 437	100 %	7 180	100 %	9 356	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_MAIN par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 7 : Profils admissibles soumis avec points additionnels pour la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada selon le sexe

Sexe	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Hommes	6 501	56 %	12 670	54 %	15 681	53 %
Femmes	5 058	44 %	10 915	46 %	13 981	47 %
Total	11 563	100 %	23 590	100 %	29 670	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_MAIN par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Qui a accédé au bassin d'Entrée express?

La répartition des notes du SCG pour les profils des candidats dans le bassin en janvier 2018, 2019 et 2020 est présentée au tableau 8. Chaque année, les notes du SCG étaient concentrées dans la fourchette 350-449. Comparativement aux années précédentes, où la taille du bassin d'Entrée express était beaucoup plus modeste, une augmentation notable de la proportion de profils de candidats admissibles dans la fourchette 450-499 a été enregistrée en 2020 (de 2 % en janvier 2018 à 14 % en janvier 2020). Cette conclusion doit être interprétée avec prudence parce que les données tiennent compte de la répartition des notes du SCG dans le bassin plus tard en janvier par rapport aux années précédentes (c.-à-d. le 29 janvier par rapport au 3 janvier)^{ix}. Il est important de souligner que le bassin d'Entrée

express est dynamique et que la répartition des notes du SCG change chaque fois qu'un profil admissible est soumis ou mis à jour, ou qu'il arrive à expiration.

Tableau 8 : Répartition des notes du SCG dans le bassin d'Entrée express

Fourchette de notes du SCG	Nombre de candidats au 3 janvier 2018	Nombre de candidats au 3 janvier 2019	Nombre de candidats au 29 janvier 2020
> 1 000	36	35	117
950 - 999	76	85	71
900 - 949	69	83	44
850 - 899	17	20	11
800 - 849	1	8	4
750 - 799	1	10	0
700 - 749	3	4	1
650 - 699	0	2	0
600 - 649	0	2	2
550 - 599	10	9	11
500 - 549	97	101	119
450 - 499	1 177	1 684	20 326
400 - 449	20 404	31 181	41 128
350 - 399	28 983	37 547	49 048
300 - 349	17 385	21 110	26 896
250 - 299	1 976	2 302	2 755
200 - 249	466	496	466
150 - 199	279	190	213
100 - 149	84	63	58
<100	23	18	11
Total	71 087	94 950	141 281

Sources données: MBR_FACT_EE_MAIN par le 29 janvier, 2020
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Qui avons-nous invité à présenter une demande de résidence permanente par l'intermédiaire d'Entrée express?

Comme le montre le tableau 9, IRCC a tenu 26 rondes d'IPD et a envoyé 85 300 invitations en 2019, soit une légère diminution par rapport aux 89 800 invitations envoyées en 2018^x. En 2019, un peu moins de la moitié (45 %) des invitations ont été envoyées dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), ce qui représente une diminution par rapport à 2018 (53 %). Environ le tiers des candidats (36 %) ont été invités au titre de la catégorie de l'expérience canadienne en 2019. La proportion d'invitations envoyées dans le cadre du Programme des candidats des provinces a augmenté de 12 % en 2018 à 18 % en 2019.

Pour les rondes d'IPD du 15 mai 2019 et du 16 octobre 2019, seuls les candidats admissibles au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) ont été invités à présenter une demande de résidence permanente. Ces rondes d'IPD visant un programme en particulier ont été réalisées

conformément aux instructions ministérielles connexes. À l'exclusion de ces deux rondes d'IPD, la note de passage du SCG allait de 438 à 475 en 2019 (médiane = 461), comparativement à 439 à 456 pour les rondes d'IPD hors programme en 2018 (médiane = 442). L'augmentation de la note de passage médiane du SCG donne à penser que le bassin d'Entrée express est devenu plus concurrentiel en 2019, notamment en raison de l'augmentation de la taille du bassin, ainsi que du nombre accru de candidats qui ont été sélectionnés dans le cadre du Programme des candidats des provinces, 600 points ayant été alloués à chacun pour la désignation par une province ou un territoire.

Tableau 9 : Invitations envoyées aux candidats en 2019 selon le programme d'immigration économique

Date de l'invitation à présenter une demande	Note de passage du SCG	Catégorie de l'expérience canadienne	Candidats des provinces et des territoires	Travailleurs qualifiés (fédéral)	Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	Total
2019-01-10	449	1 265	452	2 183	0	3 900
2019-01-23	443	1 307	318	2 275	0	3 900
2019-01-30	438	1 031	260	2 059	0	3 350
2019-02-20	457	1 149	548	1 653	0	3 350
2019-03-06	454	1 210	435	1 705	0	3 350
2019-03-20	452	1 009	447	1 894	0	3 350
2019-04-03	451	1 292	380	1 678	0	3 350
2019-04-17	451	1 160	417	1 773	0	3 350
2019-05-01	450	1 249	401	1 700	0	3 350
2019-05-15	*332	0	0	0	500	500
2019-05-29	470	1 171	887	1 292	0	3 350
2019-06-12	465	1 320	407	1 623	0	3 350
2019-06-26	462	1 220	446	1 684	0	3 350
2019-07-10	460	1 515	434	1 651	0	3 600
2019-07-24	459	1 314	438	1 848	0	3 600
2019-08-12	466	1 410	752	1 438	0	3 600
2019-08-20	456	1 470	276	1 854	0	3 600
2019-09-04	463	1 457	630	1 513	0	3 600
2019-09-18	462	1 356	745	1 499	0	3 600
2019-10-02	464	1 540	933	1 427	0	3 900
2019-10-16	*357	0	0	0	500	500
2019-10-30	475	1 326	1 495	1 079	0	3 900
2019-11-13	472	1 340	953	1 307	0	3 600
2019-11-27	471	1 162	1 120	1 318	0	3 600
2019-12-11	472	1 170	1 033	997	0	3 200
2019-12-19	469	1 120	721	1 359	0	3 200
Total		30 563	14 928	38 809	1 000	85 300

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

* ronde d'IPD visant un programme en particulier

Dans l'ensemble, comme le montrent les tableaux 10 et 11, les hommes ont reçu plus de la moitié des invitations envoyées (58 %) en 2019. Ces données correspondent à la représentation plus élevée d'hommes dans le bassin d'Entrée express (57 %; chiffres tirés du tableau 1). La tendance relative aux invitations par programme était semblable pour les hommes et les femmes : les hommes comme les femmes ont reçu le plus grand nombre d'invitations au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et le plus faible nombre d'invitations au titre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral). Le nombre de femmes invitées à présenter une demande dans le cadre du Programme des candidats des provinces et du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) a presque doublé entre 2017 et 2019; le nombre d'hommes invités à présenter une demande au titre du Programme des candidats des provinces a augmenté de moitié. De 2017 à 2019, 15 invitations ont été envoyées à des candidats de sexe non précisé et une invitation a été envoyée à un candidat de sexe « autre ». En raison de ces faibles nombres, les données présentées ci-dessous ne sont pas ventilées selon le sexe dans la catégorie « non précisé » ou « autre ».

Tableau 10 : Invitations à présenter une demande selon le programme, hommes

Programme	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Travailleurs qualifiés (fédéral)	23 787	45 %	26 231	50 %	21 150	43 %
Catégorie de l'expérience canadienne	22 184	42 %	18 583	35 %	18 184	37 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	777	1 %	729	1 %	765	2 %
Candidats des provinces et des territoires	5 716	11 %	6 931	13 %	8 964	18 %
Total	52 464	100 %	52 474	100 %	49 063	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 11 : Invitations à présenter une demande selon le programme, femmes

Programme	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Travailleurs qualifiés (fédéral)	17 576	52 %	21 287	57 %	17 655	49 %
Catégorie de l'expérience canadienne	12 834	38 %	11 987	32 %	12 377	34 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	129	0 %	175	0 %	235	1 %
Candidats des provinces et des territoires	3 017	9 %	3 871	10 %	5 962	16 %
Total	33 556	100 %	37 320	100 %	36 229	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Les caractéristiques sociodémographiques des candidats ayant reçu une invitation sont demeurées sensiblement les mêmes de 2017 à 2019 (tableaux 12 à 15). Au fil de ces années, plus de la moitié des invitations ont été envoyées à des candidats âgés de 20 à 29 ans, ce qui représente le groupe d'âge associé au plus grand nombre de points selon le SCG. Pendant toutes ces années, la grande majorité des

invitations (plus de 90 %) ont été envoyées à des candidats titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires de trois ans ou plus, d'une maîtrise ou d'un diplôme professionnel d'admission à la profession. Chaque année depuis 2017, au moins 40 % des candidats invités avaient au moins une année d'expérience de travail au Canada. En ce qui concerne l'expérience de travail à l'étranger, une tendance semblable a été observée chaque année depuis 2017 avec près du quart des candidats invités (de 21 % à 26 %) déclarant moins d'une année d'expérience de travail à l'étranger, et plus du tiers (de 35 % à 40 %) déclarant cinq années ou plus d'expérience de travail à l'étranger – une proportion plus faible de candidats invités avaient acquis une, deux, trois ou quatre années d'expérience de travail à l'étranger.

Tableau 12 : Invitations envoyées selon l'âge, 2017, 2018 et 2019

Groupe d'âge	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
<20	11	0 %	10	0 %	4	0 %
20-29	44 809	52 %	46 028	51 %	47 165	55 %
30-34	27 214	32 %	30 281	34 %	26 692	31 %
35-39	10 556	12 %	10 045	11 %	8 078	9 %
40-44	2 341	3 %	2 246	3 %	2 260	3 %
45+	1 091	1 %	1 188	1 %	1 100	1 %
Total	86 022	100 %	89 800	100 %	85 300	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 13 : Invitations envoyées selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2017, 2018 et 2019

Niveau de scolarité	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Diplôme d'études secondaires ou moins	1 247	1 %	1 441	2 %	1 158	1 %
Diplôme d'études postsecondaires d'un an ou de deux ans	4 851	6 %	4 291	5 %	4 395	5 %
Diplôme d'études postsecondaires de trois ans ou plus	40 459	47 %	37 635	42 %	35 780	42 %
Maîtrise ou diplôme professionnel de premier échelon	36 270	42 %	43 008	48 %	40 673	48 %
Doctorat	3 195	4 %	3 425	4 %	3 294	4 %
Total	86 022	100 %	89 800	100 %	85 300	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 14 : Invitations envoyées selon le nombre d'années d'expérience de travail au Canada, 2017, 2018 et 2019

Niveau d'expérience	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Aucune expérience de travail ou moins d'un an	46 380	54 %	53 460	60 %	47 733	56 %
1 an	24 793	29 %	24 964	28 %	26 045	31 %
2 ans	10 655	12 %	8 456	9 %	8 951	10 %
3 ans	2 806	3 %	1 790	2 %	1 618	2 %
4 ans	745	1 %	613	1 %	504	1 %
5 ans ou plus	643	1 %	517	1 %	440	1 %
Total	86 022	100 %	89 800	100 %	85 300	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 15 : Invitations envoyées selon le nombre d'années d'expérience de travail à l'étranger, 2017, 2018 et 2019

Niveau d'expérience	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Aucune expérience de travail ou moins d'un an	22 160	26 %	18 938	21 %	17 762	21 %
1 an	6 082	7 %	7 292	8 %	6 106	7 %
2 ans	5 840	7 %	6 909	8 %	4 995	6 %
3 ans	9 458	11 %	12 136	14 %	15 189	18 %
4 ans	8 371	10 %	9 871	11 %	11 016	13 %
5 ans ou plus	34 111	40 %	34 654	39 %	30 237	35 %
Total	86 022	100 %	89 800	100 %	85 300	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Le tableau 16 fournit des renseignements sur a) le nombre d'invitations envoyées aux candidats ayant obtenu des points additionnels dans chaque catégorie et b) le nombre d'invitations envoyées aux candidats qui répondaient aux critères pertinents de la catégorie, mais qui n'ont pas nécessairement obtenu de points^{xi}. Par exemple, en 2019, 10 905 invitations ont été envoyées à des personnes déclarant un emploi réservé, mais seulement 9 285 de ces candidats ont obtenu les points correspondants. Des données sont fournies pour les deux conditions afin de faciliter la comparaison et de fournir des caractéristiques plus complètes des candidats qui ont reçu une invitation à présenter une demande de résidence permanente^{xii}.

En 2019, plus du tiers des invitations à présenter une demande (40 %) ont été envoyées uniquement en fonction des caractéristiques associées au capital humain (c.-à-d. aux candidats qui n'ont pas obtenu de points additionnels) – cela qui représente une diminution de 7 points de pourcentage depuis 2018 (comme il est indiqué dans le rapport de fin d'exercice d'Entrée express de 2018).

Comparativement à tous les candidats du bassin d'Entrée express (voir le tableau 2), une plus faible proportion de candidats invités n'ont réclamé aucun point additionnel (69 % comparativement à 40 %). Plus précisément, une proportion plus élevée de candidats invités, comparativement à l'ensemble des

candidats du bassin, ont obtenu des points pour avoir un emploi réservé (11 % comparativement à 5 %), pour avoir fait des études postsecondaires au Canada (24 % comparativement à 13 %) et pour maîtriser la langue française (5 % comparativement à 4 %). Une plus faible proportion de candidats invités ont obtenu des points pour la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada (9 %), comparativement aux points réclamés par tous les candidats du bassin (12 %).

Tableau 16 : Nombre d'invitations envoyées aux personnes ayant obtenu des points additionnels et nombre d'invitations envoyées aux personnes qui répondaient aux critères pertinents selon le type, 2019 (ne s'excluent pas mutuellement)

Type de points additionnels *	Nombre	%
Points additionnels attribués		
Aucun point additionnel	34 140	40 %
Candidats des provinces	14 928	18 %
Emploi réservé	9 285	11 %
Études au Canada	20 546	24 %
Maîtrise du français	4 187	5 %
Frère ou sœur au Canada	8 052	9 %
Critères rencontrés pour obtenir les points		
Aucun point additionnel	34 140	40 %
Candidats des provinces	14 928	18 %
Emploi réservé	10 905	13 %
Études au Canada	23 853	28 %
Maîtrise du français	5 518	6 %
Frère ou sœur au Canada	10 001	12 %
Total	85 300	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

* Veuillez noter que les candidats peuvent qualifier pour plusieurs types de points additionnels. C'est pourquoi le total des candidats selon les points additionnels peut être supérieur au nombre total des candidats qui ont reçu des points additionnels.

Les tableaux 17 à 20 indiquent le nombre d'invitations envoyées aux hommes et aux femmes qui ont répondu aux critères pour obtenir chaque type de points additionnels, que les candidats aient effectivement obtenu ces points ou non. En général, la proportion de candidats invités par rapport aux candidates invitées qui ont répondu aux critères pour chaque type de points additionnels correspond à peu près à la proportion de profils admissibles soumis par les hommes et les femmes (p. ex. en 2019, 57 % des profils admissibles ont été soumis par les hommes et 43 % par les femmes; voir les chiffres au tableau 1). Toutefois, en 2019, parmi ceux qui ont reçu une invitation à présenter une demande, une proportion beaucoup plus élevée d'hommes (70 %) que de femmes (30 %) ont demandé des points pour un emploi réservé. Au cours de la période de 3 ans examinée, 15 invitations ont été envoyées à des candidats qui n'avaient pas spécifié leur sexe; ceux-ci sont compris dans les totaux ci-dessous.

Tableau 17 : Invitations à présenter une demande selon un emploi réservé

Sexe	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Hommes	6 278	73 %	6 681	72 %	7 633	70 %
Femmes	2 364	27 %	2 627	28 %	3 271	30 %
Total	8 642	100 %	9 308	100 %	10 905	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 18 : Invitations à présenter une demande selon des études au Canada

Sexe	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Hommes	16 173	62 %	13 610	59 %	13 878	58 %
Femmes	9 774	38 %	9 283	41 %	9 973	42 %
Total	25 949	100 %	22 897	100 %	23 853	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 19 : Invitations à présenter une demande selon la maîtrise du français

Sexe	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Hommes	1 060	56 %	2 567	56 %	2 891	52 %
Femmes	847	44 %	2 055	44 %	2 627	48 %
Total	1 907	100 %	4 623	100 %	5 518	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 20 : Invitations à présenter une demande selon la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada

Sexe	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Hommes	2 500	57 %	5 637	54 %	5 259	53 %
Femmes	1 858	43 %	4 842	46 %	4 739	47 %
Total	4 359	100 %	10 479	100 %	10 001	100 %

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Comme en 2017 et en 2018, les professions des domaines des technologies de l'information et des services financiers et aux entreprises continuent d'être prédominantes parmi les candidats invités à présenter une demande de résidence permanente; environ le tiers des candidats qui ont reçu une invitation avaient indiqué qu'ils exerçaient une profession dans ces domaines (tableau 21).

Tableau 21 : Professions principales les plus fréquentes, candidats invités — total

Profession principale	Type de compétence	2017	2018	2019
2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	A	4 873	6 126	6 529
2171 Analystes et consultants/consultantes en informatique	A	5 199	5 429	4 645
2174 Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	A	3 423	3 450	3 819
1111 Vérificateurs/vérificatrices et comptables	A	2 392	2 483	2 607
1241 Adjointes administratifs/adjointes administratives	B	1 914	2 335	2 407
1122 Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	A	1 636	1 915	1 838
1123 Professionnels/professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	1 887	2 049	1 808
1221 Agents/agentes d'administration	B	1 409	1 456	1 694
4011 Professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	1 825	1 942	1 684
0124 Directeurs/directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	O	1 501	1 775	1 588
1112 Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements	A	1 760	1 921	1 549
6311 Superviseurs/superviseuses des services alimentaires	B	1 311	1 435	1 544
1311 Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	B	1 073	1 196	1 484
2132 Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	A	1 369	1 274	1 416
2172 Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données	A	795	1 038	1 312
Autre		53 655	53 976	49 376
Total		86 022	89 800	85 300

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Genre de compétence 0 : postes de gestion

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire

Niveau de compétence B : emplois techniques et spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti

Au moment de l'invitation, les professions principales des hommes et des femmes différaient dans une certaine mesure (tableaux 22 et 23). Par exemple, depuis 2017, la profession la plus fréquente chez les femmes qui ont reçu une invitation à présenter une demande était celle d'adjointe administrative, qui ne figurait pas parmi les professions principales les plus courantes chez les hommes durant cette période. Dans l'ensemble, les professions principales les plus courantes chez les femmes qui ont été invitées à présenter une demande de résidence permanente comprenaient davantage de professions peu spécialisées par rapport aux professions principales les plus courantes chez les hommes.

Tableau 22 : Professions principales les plus fréquentes en 2019, candidats invités — hommes

Profession principale	Type de compétence	2017	2018	2019
2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	3 708	4 574	4 844
2171 Analystes et consultants en informatique	A	3 828	3 837	3 210
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	2 708	2 579	2 836
2132 Ingénieurs mécaniciens	A	1 292	1 167	1 283
1111 Vérificateurs et comptables	A	1 212	1 258	1 276
1122 Professionnels des services-conseils en gestion aux entreprises	A	1 020	1 132	1 055
0213 Gestionnaires de systèmes informatiques et de systèmes d'information	0	1 078	1 078	1 002
1112 Analystes financiers et analystes en placements	A	1 157	1 190	911
4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	953	998	897
2172 Analystes de bases de données et administrateur de données	A	568	702	877
0124 Directeurs de la publicité, du marketing et des relations publiques	A	805	901	788
0621 Directeurs — commerce de détail et de gros	0	809	737	745
2282 Agents de soutien aux utilisateurs	B	901	779	740
2133 Ingénieurs électriciens et électroniciens	A	1 029	925	719
6322 Cuisiniers	B	604	696	712
Autre		30 792	29 921	27 168
Total		52 464	52 474	49 063

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Genre de compétence 0 : postes de gestion

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire

Niveau de compétence B : emplois techniques et spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti

Tableau 23 : Professions principales les plus fréquentes en 2019, candidates invitées — femmes

Profession principale	Type de compétence	2017	2018	2019
1241 Adjointes administratives	B	1 443	1 734	1 785
2173 Ingénieures et conceptrices en logiciel	A	1 165	1 552	1 683
2171 Analystes et consultantes en informatique	A	1 371	1 592	1 434
1111 Vérificatrices et comptables	A	1 180	1 225	1 331
1123 Professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	1 173	1 243	1 133
1221 Agentes d'administration	B	958	952	1 120
2174 Programmeuses et développeuses en médias interactifs	A	715	871	983
1311 Techniciennes en comptabilité et teneuses de livres	B	667	710	861
6311 Superviseuses des services alimentaires	B	593	730	837
0124 Directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	0	696	873	800
4011 Professeures et chargées de cours au niveau universitaire	A	872	944	787
1122 Professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	A	616	783	783
1112 Analystes financières et analystes en placements	A	603	731	638
0631 Directrices des services de restauration et des services alimentaires	0	353	398	570
4021 Enseignantes au niveau collégial et autres instructrices en formation professionnelle	A	516	703	570
Autre		20 635	22 279	20 914
Total		33 556	37 320	36 229

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Genre de compétence 0 : postes de gestion

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire

Niveau de compétence B : emplois techniques et spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti

Le tableau 24 montre les professions les plus fréquentes parmi les candidats qui ont obtenu des points pour un emploi réservé et qui ont été invités à présenter une demande en 2019. Les professions les plus fréquentes au sein de cette sous-population comprenaient davantage de professions peu spécialisées, comme les superviseurs des services alimentaires (8 %) et les cuisiniers (6 %), comparativement à l'ensemble de la population de candidats ayant reçu une invitation à présenter une demande de résidence permanente en 2019.

Tableau 24 : Emplois réservés les plus fréquents, candidats invités en 2019 – total

Profession associée à un emploi réservé	Type de compétence	2017	2018	2019
2174 Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	A	432	604	916
2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	A	523	783	871
6311 Superviseurs/superviseuses des services alimentaires	B	459	525	838
6322 Cuisiniers/cuisinières	B	406	594	692
2171 Analystes et consultants/consultantes en informatique	A	445	490	647
4011 Professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	A	386	430	501
0013 Cadres supérieurs/cadres supérieures — services financiers, communications et autres services aux entreprises	A	269	264	364
0213 Gestionnaires de systèmes informatiques et de systèmes d'information	0	206	282	336
5241 Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	B	374	392	331
1241 Adjoints administratifs/adjointes administratives	B	88	122	218
6211 Superviseurs/superviseuses — commerce de détail	B	187	153	209
1221 Agents/agentes d'administration	B	116	136	192
0016 Cadres supérieurs/cadres supérieures — construction, transport, production et services d'utilité publique	0	181	185	180
0015 Cadres supérieurs/cadres supérieures — commerce, radiotélédiffusion et autres services	0	87	105	157
8252 Entrepreneurs/entrepreneuses de services agricoles, surveillants/surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans l'élevage	B	83	127	142
Autre		4 400	4 116	4 311
Total		8 642	9 308	10 905

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Genre de compétence 0 : postes de gestion

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire

Niveau de compétence B : emplois techniques et spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti

Comme le montrent les tableaux 25 et 26, les professions les plus fréquentes chez les hommes et les femmes qui ont demandé des points pour un emploi réservé et qui ont reçu une invitation à présenter une demande de résidence permanente étaient semblables à celles observées pour l'ensemble des personnes qui ont réclamé des points pour un emploi réservé. En outre, les professions les plus fréquentes chez les femmes ayant des points pour un emploi réservé comprenaient davantage de professions peu spécialisées que leurs homologues masculins.

Tableau 25 : Emplois réservés les plus fréquents, candidats invités en 2019 – hommes

Profession associée à un emploi réservé	Type de compétence	2017	2018	2019
2173 Ingénieurs et concepteurs en logiciel	A	453	697	789
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	A	382	515	769
2171 Analystes et consultants en informatique	A	394	411	547
6322 Cuisiniers	B	284	381	445
6311 Superviseurs des services alimentaires	B	225	273	346
4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	A	261	288	331
0213 Gestionnaires de systèmes informatiques et de systèmes d'information	0	187	242	294
0013 Cadres supérieurs — services financiers, communications et autres services aux entreprises	0	220	220	292
5241 Designers graphiques et illustrateurs	B	285	294	268
0016 Cadres supérieurs — construction, transport, production et services d'utilité publique	0	159	168	159
6211 Superviseurs — commerce de détail	B	136	101	139
0015 Cadres supérieurs/cadres supérieures — commerce, radiotélédiffusion et autres services	0	76	79	121
8252 Entrepreneurs/entrepreneuses de services agricoles, surveillants/surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans l'élevage	B	63	91	101
7271 Charpentiers-menuisiers	B	123	110	97
1215 Superviseurs de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et de la coordination de l'établissement du calendrier	B	95	67	89
Autre		2 935	2 744	2 846
Total		6 278	6 681	7 633

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Genre de compétence 0 : postes de gestion

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire

Niveau de compétence B : emplois techniques et spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti

Tableau 26 : Emplois réservés les plus fréquents, candidates invitées en 2019 — femmes

Emploi réservé	Type de compétence	2017	2018	2019
6311 Superviseuses des services alimentaires	B	234	252	492
6322 Cuisinières	B	122	213	247
4011 Professeures et chargées de cours au niveau universitaire	A	125	142	170
2174 Programmeuses et développeuses en médias interactifs	A	50	89	147
1241 Adjointes administratives	B	63	80	139
1221 Agentes d'administration	B	74	91	119
2171 Analystes et consultant en informatique	A	51	79	100
4214 Éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance	B	79	102	100
2173 Ingénieures et conceptrices en logiciel	A	70	86	82
0013 Cadres supérieures — services financiers, communications et autres services aux entreprises	0	49	44	72
0631 Directrices des services de restauration et des services alimentaires	0	43	39	70
1311 Techniciennes en comptabilité et teneuses de livres	B	46	60	70
6211 Superviseuses — commerce de détail	B	51	52	70
5241 Designers graphiques et illustratrices	B	89	98	63
1123 Professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	A	23	26	47
Autre		1 195	1 174	1 283
Total		2 364	2 627	3 271

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Genre de compétence 0 : postes de gestion

Niveau de compétence A : postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire

Niveau de compétence B : emplois techniques et spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti

Les cinq principaux pays de résidence des candidats ayant reçu une invitation sont les mêmes de 2017 à 2019 (tableau 27). Depuis 2017, environ la moitié des invitations à présenter une demande de résidence permanente ont été envoyées aux candidats qui ont déclaré le Canada comme pays de résidence. La proportion de candidats ayant reçu une invitation qui ont déclaré les États-Unis comme pays de résidence a presque doublé entre 2017 (7 %) et 2019 (12 %).

Tableau 27 : Principaux pays de résidence parmi les candidats ayant reçu une invitation en 2019, total

Pays de résidence	2017	2018	2019
Canada	42 233	39 936	40 550
Inde	14 910	17 636	14 926
États-Unis	5 829	9 981	10 185
Nigéria	2 910	3 724	3 819
Émirats arabes unis	2 436	2 029	1 708
Pakistan	1 331	1 365	1 180
Maroc	255	585	860
Australie	673	831	791
Chine	985	871	768
Royaume-Uni	1 560	1 186	699
Autre	12 900	11 656	9 814
Total	86 022	89 800	85 300

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Comme l'indiquent les tableaux 28 et 29, les principaux pays de résidence étaient semblables pour les hommes et les femmes en 2017, 2018 et 2019. En 2019, une plus faible proportion de femmes (44 %) que d'hommes (50 %) ont déclaré le Canada comme pays de résidence.

Tableau 28 : Principaux pays de résidence parmi les candidats ayant reçu une invitation en 2019, hommes

Pays de résidence	2017	2018	2019
Canada	26 734	24 662	24 725
Inde	8 848	9 363	7 652
États-Unis	3 873	6 564	6 593
Nigéria	1 374	1 574	1 612
Émirats arabes unis	1 405	1 125	905
Pakistan	888	832	659
Australie	410	477	469
Maroc	158	329	468
Royaume-Uni	895	658	392
Chine	421	409	321
Autre	7 458	6 481	5 267
Total	52 464	52 474	49 063

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 29 : Principaux pays de résidence parmi les candidates ayant reçu une invitation en 2019, femmes

Pays de résidence	2017	2018	2019
Canada	15 498	15 273	15 823
Inde	6 062	8 273	7 273
États-Unis	1 956	3 417	3 591
Nigéria	1 536	2 150	2 207
Émirats arabes unis	1 031	904	801
Pakistan	443	533	521
Chine	564	462	447
Maroc	97	256	392
Australie	263	354	322
Royaume-Uni	665	528	307
Autre	5 441	5 170	4 545
Total	33 556	37 320	36 229

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Comme dans le cas des pays de résidence, les cinq principaux pays de citoyenneté parmi les personnes qui ont reçu une IPD n'ont pas changé de 2017 à 2019 (tableau 30). Pour les trois années, l'Inde est demeurée le principal pays de citoyenneté, et de loin – 47 % des IPD ont été envoyées à des candidats ayant la citoyenneté indienne, comparativement à 7 % des IPD envoyées à des personnes ayant la citoyenneté nigériane, et à 7 % des IPD envoyées à des candidats ayant la citoyenneté chinoise; l'Inde et la Chine se classaient au deuxième et troisième rang des principaux pays de citoyenneté, respectivement. La proportion de candidats ayant reçu une invitation qui ont déclaré être citoyens d'un pays autre que les dix principaux pays a légèrement diminué entre 2017 (27 %) et 2019 (25 %).

Tableau 30 : Principaux pays de citoyenneté en 2019, total

Pays de citoyenneté	2017	2018	2019
Inde	36 308	41 678	40 275
Nigéria	5 128	6 025	5 886
Chine	7 467	6 247	5 668
Pakistan	3 337	3 108	2 509
Royaume-Uni	2 660	2 549	2 128
Brésil	1 686	1 847	1 801
États-Unis	2 047	1 803	1 561
Iran	1 379	1 299	1 475
France	1 248	1 371	1 455
Corée du Sud	1 251	1 254	1 225
Autre	23 511	22 619	21 317
Total	86 022	89 800	85 300

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Ces tendances se maintiennent généralement chez les hommes et les femmes (tableaux 31 et 32). Toutefois, en 2019, une proportion plus faible de femmes (42 %) que d'hommes (51 %) avaient la citoyenneté indienne.

Tableau 31 : Principaux pays de citoyenneté en 2019, hommes

Pays de citoyenneté	2017	2018	2019
Inde	24 417	25 953	24 874
Nigéria	2 686	2 880	2 748
Chine	3 401	2 794	2 494
Pakistan	2 444	2 143	1 665
Royaume-Uni	1 652	1 570	1 303
Brésil	1 049	1 119	1 048
États-Unis	1 230	1 083	894
Iran	860	793	888
France	715	783	754
Irlande, République d'	774	753	694
Autre	13 236	12 603	11 701
Total	52 464	52 474	49 063

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 32 : Principaux pays de citoyenneté en 2019, femmes

Pays de citoyenneté	2017	2018	2019
Inde	11 890	15 725	15 397
Chine	4 066	3 453	3 174
Nigéria	2 442	3 145	3 138
Pakistan	893	964	844
Royaume-Uni	1 008	979	825
Brésil	637	728	753
France	533	588	701
Corée du Sud	660	687	673
Philippines	666	489	667
États-Unis	817	720	666
Autre	9 944	9 842	9 391
Total	33 556	37 320	36 229

Sources données: MBR_FACT_EE_ITA par le 29 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Qui a présenté une demande de résidence permanente par l'intermédiaire d'Entrée express?

À l'exclusion des membres de la famille qui les accompagnent, c'est-à-dire si l'on compte uniquement les demandeurs principaux, 67 260 demandes de résidence permanente ont été reçues par l'entremise d'Entrée express en 2019 (tableau 33). Parmi les demandeurs principaux, une proportion légèrement plus élevée d'hommes (57 %) que de femmes (43 %) ont présenté une demande en 2019. La tendance des

demandes selon le programme était semblable pour les hommes et les femmes – les hommes et les femmes ont présenté plus souvent des demandes au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et le moins souvent au titre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral). Une plus grande proportion d’hommes que de femmes ont présenté des demandes dans chaque programme d’immigration économique; cette différence était particulièrement marquée au titre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) et moins marquée au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral). Deux candidats dont le sexe n’est pas précisé ont présenté des demandes de résidence permanente en 2019; ces personnes sont incluses seulement dans le nombre total.

Tableau 33 : Demandes par programme, demandeurs principaux, 2019

Hommes	Nombre	%
Candidats des provinces	7 346	60 %
Travailleurs qualifiés (fédéral)	16 308	53 %
Catégorie de l’expérience canadienne	14 181	60 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	541	75 %
Total	38 376	57 %
Femmes		
Candidats des provinces	4 882	40 %
Travailleurs qualifiés (fédéral)	14 335	47 %
Catégorie de l’expérience canadienne	9 480	40 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	185	25 %
Total	28 882	43 %
Total général		
Candidats des provinces	12 229	100 %
Travailleurs qualifiés (fédéral)	30 643	100 %
Catégorie de l’expérience canadienne	23 662	100 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	726	100 %
Total	67 260	100 %

Sources données: CIC_EDW par le 6 février, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Comme le montre le tableau 34, près des deux tiers des demandeurs principaux (62 %) qui ont présenté une demande de résidence permanente par l’entremise d’Entrée express en 2019 ont indiqué l’Ontario comme province de destination, ce qui représente une baisse par rapport à 2018, où 65 % des demandeurs principaux ont déclaré la même province. Comparativement à 2018, le nombre de demandeurs principaux qui avaient l’intention de résider en Alberta, au Manitoba et au Nunavut a considérablement augmenté en 2019, bien que le nombre de demandeurs qui avaient l’intention de résider au Nunavut soit demeuré très faible.

Tableau 34 : Demandes de résidence permanente reçues par l'entremise d'Entrée express, par province de destination, demandeurs principaux, 2018 et 2019

Province de destination	2018	2019
Alberta	4 477	6 422
Colombie-Britannique	13 418	13 482
Manitoba	1 017	1 492
Nouveau-Brunswick	750	658
Terre-Neuve-et-Labrador	176	123
Territoires du Nord-Ouest	31	33
Nouvelle-Écosse	1 613	1 521
Nunavut	3	10
Ontario	44 224	41 749
Île-du-Prince-Édouard	375	462
Saskatchewan	1 524	1 275
Yukon	41	33
Total	67 649	67 260

Sources données: CIC_EDW par le6 février, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Combien de temps a-t-il fallu pour traiter une demande présentée par l'entremise d'Entrée express?

Le tableau 35 montre le temps, en mois, qu'il a fallu à IRCC pour traiter 80 % des demandes dans chaque programme. En 2019, IRCC n'a pas atteint la norme de traitement pour Entrée express, soit de traiter 80 % des demandes provenant de ce système dans un délai de six mois. Dans l'ensemble, le délai de traitement pour Entrée express était de huit mois. Comme autre mesure des délais de traitement, 60 % des demandes réglées au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2019 ont été traitées dans le délai de six mois prévu par la norme de service.

Tableau 35 : Délais de traitement des demandes présentées au titre d'Entrée express, par année et selon la catégorie d'immigration, en mois

Programme	2017	2018	2019
Catégorie de l'expérience canadienne	4	5	7
Travailleurs qualifiés (fédéral)	4	6	9
Candidat des provinces ou des territoires	6	6	9
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	6	7	12
Tous les programmes	5	5	8

Sources données: CIC_EDW par le3 janvier, 2020

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

* Les délais de traitement correspondent au temps qu'il a fallu à IRCC pour régler 80 % des demandes. Les délais de traitement sont calculés à partir la date de réception d'une demande dûment remplie jusqu'à la date de la prise d'une décision définitive par un agent d'immigration.

Qui étaient les candidats admis par l'entremise d'Entrée express et où devaient-ils s'établir?

En 2019, 109 595 demandeurs principaux et membres de leur famille qui les accompagnaient ont été admis au Canada à titre de résidents permanents par l'intermédiaire d'Entrée express (tableau 36). En comparaison, 92 229 demandeurs principaux et membres de leur famille qui les accompagnaient ont été admis en 2018 et 65 425 en 2017.

De 2017 à 2019, le pourcentage de personnes admises dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) par rapport à l'ensemble des personnes admises au cours de l'année civile est passé de 29 % à 53 %. Le pourcentage de personnes admises au titre du Programme de la catégorie de l'expérience canadienne a diminué, passant de 48 % à 28 %, tout comme celui des personnes admises au titre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), passant de 3 % à 1 %. Le pourcentage de personnes admises dans le cadre du Programme des candidats des provinces est demeuré relativement stable de 2017 (21 %) à 2019 (18 %).

Tableau 36 : Admissions (nombre total de personnes) par l'entremise d'Entrée express selon le programme

Programme	2017	2018	2019
Candidats des provinces	13 534	17 963	20 014
Travailleurs qualifiés (fédéral)	18 822	45 926	58 173
Catégorie de l'expérience canadienne	31 212	27 466	30 230
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	1 857	874	1 178
Total	65 425	92 229	109 595

Sources données: Netezza_DM2 - RDM par le 31 décembre, 2019
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Comme le montrent les tableaux 37 et 38, la tendance concernant les admissions des demandeurs principaux selon le programme était semblable chez les hommes et les femmes en 2019. Les demandeurs principaux et les demandeuses principales étaient le plus souvent admis au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et le moins souvent admis au titre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), ce qui était également le cas en 2018. En 2017, les hommes et les femmes admis au Canada en tant que demandeurs principaux appartenaient le plus souvent à la catégorie de l'expérience canadienne. De 2017 à 2019, un demandeur principal de sexe non précisé a été admis au Canada. En raison de ce faible nombre, les données présentées ci-dessous ne sont pas ventilées selon le sexe dans la catégorie « non précisé ».

Tableau 37 : Admissions (demandeurs principaux) par l'entremise d'Entrée express selon le programme, hommes

Programme	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Candidats des provinces	4 511	18 %	5 601	18 %	5 781	16 %
Travailleurs qualifiés (fédéral)	6 123	25 %	13 320	43 %	16 406	46 %
Catégorie de l'expérience canadienne	13 564	55 %	11 935	38 %	12 926	36 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	647	3 %	323	1 %	511	1 %
Total	24 845	100 %	31 179	100 %	35 624	100 %

Sources données: Netezza_DM2 - RDM par le 31 décembre, 2019

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 38 : Admissions (demandeuses principales) par l'entremise d'Entrée express selon le programme, femmes

Programme	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Candidats des provinces	2 397	17 %	2 945	14 %	3 257	12 %
Travailleurs qualifiés (fédéral)	4 320	31 %	10 367	50 %	14 166	54 %
Catégorie de l'expérience canadienne	7 085	51 %	7 175	35 %	8 519	33 %
Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	97	1 %	57	0 %	132	1 %
Total	13 899	100 %	20 544	100 %	26 074	100 %

Sources données: Netezza_DM2 - RDM par le 31 décembre, 2019

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Comme l'indique le tableau 39, l'Inde était, dans une large mesure, le principal pays de citoyenneté parmi les demandeurs principaux et membres de leur famille qui les accompagnaient admis au Canada par l'entremise d'Entrée express en 2017 (40 %), en 2018 (43 %) et en 2019 (46 %). La proportion de personnes admises par l'entremise d'Entrée express qui avaient la citoyenneté nigériane est passée de 4 % en 2017 à 8 % en 2019. La proportion de personnes ayant la citoyenneté chinoise est passée de 9 % en 2017 à 5 % en 2019.

Tableau 39 : Admissions (nombre total de personnes) selon les principaux pays de citoyenneté en 2019

Pays	Nombre en 2017	% en 2017	Nombre en 2018	% en 2018	Nombre en 2019	% en 2019
Inde	26 332	40 %	39 680	43 %	50 842	46 %
Nigéria	2 878	4 %	6 653	7 %	8 423	8 %
Chine	5 737	9 %	5 885	6 %	5 754	5 %
Pakistan	1 523	2 %	3 526	4 %	4 691	4 %
États-Unis	2 848	4 %	3 580	4 %	3 947	4 %
Royaume-Uni	2 367	4 %	2 624	3 %	2 531	2 %
Brésil	1 434	2 %	2 214	2 %	2 518	2 %
Égypte	740	1 %	1 776	2 %	1 747	2 %
Corée, République de	1 174	2 %	1 190	1 %	1 646	2 %
Iran	377	1 %	1 361	1 %	1 417	1 %
Autre	20 015	31 %	23 740	26 %	26 079	24 %
Total	65 425	100 %	92 229	100 %	109 595	100 %

Sources données: Netezza_DM2 - RDM par le 31 décembre, 2019
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Conformément aux tendances observées à l'étape de la demande, et comme c'était le cas en 2017 et en 2018, la majorité des personnes admises en 2019 devaient s'établir en Ontario (tableau 40).

Tableau 40 : Admissions (nombre total de personnes) par l'entremise d'Entrée express

Province/territoire de destination	2017	2018	2019
Terre-Neuve-et-Labrador	206	244	243
Île-du-Prince-Édouard	819	470	546
Nouvelle-Écosse	2 269	3 255	3 345
Nouveau-Brunswick	1 439	1 876	1 691
Ontario	36 103	59 666	69 969
Manitoba	541	961	2 521
Saskatchewan	2 870	2 744	3 108
Alberta	8 689	6 907	8 019
Colombie-Britannique	12 403	16 028	20 064
Yukon	23	39	40
Territoires du Nord-Ouest	55	36	39
Nunavut	8	3	10
Total	65 425	92 229	109 595

Sources données: Netezza_DM2 - RDM par le 31 décembre, 2019
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Comme prévu, la concentration de personnes admises qui devaient s'établir en Ontario était moins marquée chez les personnes sélectionnées dans le cadre du Programme des candidats des provinces (tableau 41) que chez celles sélectionnées dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), de la catégorie de l'expérience canadienne et du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) (tableau 42).

Tableau 41 : Admissions (nombre total de personnes) par l'entremise d'Entrée express, Programme des candidats des provinces

Province/territoire de destination	2017	2018	2019
Terre-Neuve-et-Labrador	8	44	49
Île-du-Prince-Édouard	740	384	459
Nouvelle-Écosse	1 851	2 605	2 626
Nouveau-Brunswick	1 250	1 521	1 330
Ontario	4 424	7 505	6 118
Manitoba	48	74	1 487
Saskatchewan	2 154	1 733	2 049
Alberta	2	0	646
Colombie-Britannique	3 019	4 075	5 212
Yukon	6	14	22
Territoires du Nord-Ouest	32	8	16
Nunavut	0	0	0
Total	13 534	17 963	20 014

Sources données: Netezza_DM2 - RDM par le 31 décembre, 2019

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Tableau 42 : Admissions (nombre total de personnes) par l'entremise d'Entrée express, TQF, CEC et TMSF

Province/territoire de destination	2017	2018	2019
Terre-Neuve-et-Labrador	198	200	194
Île-du-Prince-Édouard	79	86	87
Nouvelle-Écosse	418	650	719
Nouveau-Brunswick	189	355	361
Ontario	31 679	52 161	63 851
Manitoba	493	887	1 034
Saskatchewan	716	1 011	1 059
Alberta	8 687	6 907	7 373
Colombie-Britannique	9 384	11 953	14 852
Yukon	17	25	18
Territoires du Nord-Ouest	23	28	23
Nunavut	8	3	10
Total	51 891	74 266	89 581

Sources données: Netezza_DM2 - RDM par le 31 décembre, 2019

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Conclusion

En 2019, soit à sa cinquième année d'existence, le système de gestion des demandes Entrée express a continué d'offrir une voie d'accès à la résidence permanente à un éventail de candidats hautement qualifiés qui ont démontré leur potentiel de s'intégrer de façon réussie et de contribuer à l'économie

canadienne. Afin de respecter les délais de traitement plus longs d'Entrée express observés en 2019, IRCC a pris des mesures en fin d'année pour permettre au Ministère de revenir à la norme de service d'Entrée express, soit traiter 80 % des demandes dans un délai de six mois, à l'avenir.

Aujourd'hui, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 qui pose des défis sans précédent pour le pays depuis le printemps 2020, le Ministère surveille l'Entrée express et étudie des façons d'utiliser le système pour s'assurer que le Canada continue de tirer le maximum de l'immigration économique dans un environnement qui évolue rapidement.

i Les données sur le sexe ne sont pas disponibles ou ne sont pas précisées pour un faible nombre de personnes; s'il y a lieu, ces cas sont déclarés dans la catégorie « non précisé ». À compter de 2019, les clients pouvaient déclarer eux-mêmes un sexe autre que homme ou femme; s'il y a lieu, ces cas sont déclarés dans la catégorie « autre ». En général, le nombre de cas associés à un sexe non précisé et à un sexe « autre » est déclaré pour chaque étape du processus d'Entrée express. Pour les tableaux qui présentent des données ventilées selon le sexe, ces cas sont comptés dans les chiffres totaux.

ii Les candidats invités à présenter une demande de résidence permanente dans le cadre du Programme des candidats des provinces doivent satisfaire aux critères d'admissibilité de l'un de ces programmes fédéraux d'immigration économique des travailleurs hautement qualifiés.

iii Un candidat indiquant que son conjoint l'accompagnerait peut obtenir un nombre maximal de 560 points pour ses propres caractéristiques de base et un nombre maximal de 40 points selon les caractéristiques sur le plan du capital humain de son conjoint.

iv Les points additionnels pour les désignations par les provinces sont exclus de cette analyse parce qu'ils sont attribués uniquement après l'inscription d'une personne au bassin d'Entrée express.

v Il convient de souligner que les données de 2017 et de 2018 du tableau 2 ont été révisées pour des raisons techniques et qu'elles diffèrent légèrement de celles qui figurent dans le rapport de l'an dernier.

vi Aux fins du présent rapport, on considère que les candidats maîtrisent le français s'ils ont soumis un résultat pour le Test d'évaluation du français ou le Test de connaissance du français et ont obtenu une note de 7 selon les Niveaux de compétence linguistique canadiens pour les quatre compétences.

vii Il convient de souligner que les données de 2017 et de 2018 du tableau 3 ont été révisées pour des raisons techniques et qu'elles diffèrent légèrement de celles qui figurent dans le rapport de l'an dernier. En outre, les chiffres totaux comprennent ceux qui indiquaient un sexe non précisé et un sexe « autre » et sont donc plus élevés que la somme des hommes et des femmes.

viii Il convient de souligner que les données de 2017 et de 2018 des tableaux 4 à 7 ont été révisées pour des raisons techniques et qu'elles diffèrent légèrement de celles qui figurent dans le rapport de l'an dernier. En outre, les chiffres totaux comprennent ceux qui indiquaient un sexe non précisé et un sexe « autre » et sont donc plus élevés que la somme des hommes et des femmes.

ix IRCC procède généralement à une extraction de données au début de chaque année civile pour permettre une comparaison du bassin de candidats d'une année à l'autre. En 2020, des difficultés techniques ont empêché l'extraction fiable de données le 3 janvier; par conséquent, les données n'ont pu être extraites que lorsque les problèmes ont été réglés plus tard ce mois-là. Il convient de souligner que la répartition des notes dans le bassin à une date donnée dépend de divers facteurs, y compris le temps écoulé depuis la dernière ronde d'IPD.

x Les données comparatives de 2018 présentées dans cette section figurent dans le rapport de fin d'année 2018 d'Entrée express.

xi Le nombre de points attribués pour une désignation par une province est de 600, ce qui correspond au nombre maximal de points additionnels qu'un candidat peut recevoir. En effet, comme ils ont déjà obtenu le nombre maximal de points additionnels, les candidats des provinces n'obtiennent aucun autre type de points additionnels (p. ex. s'il dispose d'un emploi réservé), même s'ils répondent aux critères pertinents.

xii Le fait de calculer le nombre d'invitations envoyées uniquement aux personnes ayant obtenu des points donne lieu à une sous-représentation du nombre associé à la caractéristique correspondante (p. ex. la maîtrise du français, la présence d'un frère ou d'une sœur au Canada).